

*Province de Québec*

*Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska*

**MUNICIPALITÉ DE SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON**

# AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton

---

**ADOPTION DU RÈGLEMENT 612-2020 SUR LA  
GESTION CONTRACTUELLE**

---

Avis public est par la présente donné par le soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, que lors de la séance ordinaire de ladite municipalité tenue le 13 octobre 2020, le conseil a étudié et adopté le **RÈGLEMENT 612-2020 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE**.

Tout intéressé peut prendre communication dudit règlement aux heures ordinaires d'affaires de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton au bureau situé au 112, rue Principale, à Sainte-Cécile-de-Milton.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, ce 14<sup>e</sup> jour du mois d'octobre 2020.



---

Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier

---

## CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je, soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en la manière ordinaire prévue, le 14 octobre 2020, entre 8h30 et 16h30. En foi de quoi, je donne ce certificat ce 14 octobre 2020.



---

Yves Tanguay  
Directeur général et secrétaire-trésorier